

LE LIEN de CORRONSAC

N°46 - SEPTEMBRE 2020

WWW.CORRONSAC.FR



#1dessinpour1soignant

Pendant la période du confinement les élèves ont relevé un défi :

#1dessinpour1soignant, défi lancé sur Twitter.

Après avoir réalisé leur dessin, ils ont été assemblés par un parent d'élève afin de réaliser une fresque.

Merci aux enfants qui ont participé !

SOMMAIRE

› Infos municipales / 4 à 9

- Le budget 2020 / 4
- Les commissions de la commune / 6
- L'école pendant le confinement / 8
- Le PEDT / 9
- Les vacances à Sens Actifs / 9

› Intercommunalité / 10

› Hommages / 11

› Vie associative / 12 à 13

- La fête du village / 12
- Le marché / 13
- Bien vivre ensemble / 13

› Vie pratique / 14-16

- Inviter la nature chez vous / 14
- L'élagage : un enjeu pour tous / 15
- Entretien des haies et brûlage des déchets / 15
- Travaux de bricolage et de jardinage / 16
- Numéros d'urgence / 16

› Les assistantes maternelles

M^{me} Eva Garcia : 8 impasse de la Clé des Champs, 31450 Corronsac
06 70 77 65 35 - pintalabios@free.fr

M^{me} Béatrice Carayon-Kastler :
formée à la pédagogie Montessori « El Nido 0 à 3 ans »
5 Les terrasses de Ségueilla, 31450 Corronsac
06 77 05 34 77 - bea.kastler@free.fr

M^{me} Véronique Hernandez : 29 A chemin Rivals, 31450 Corronsac
06 14 10 58 49 ou 05 34 66 26 01

M^{me} Cécile Caracci : Clos Sémial, 31450 Corronsac
06 25 63 34 12 - cecilecaracci@yahoo.fr



Pour être informé en temps réel :
pensez à nous adresser un mail avec votre nom
et votre adresse à mairie.corronsac@wanadoo.fr
(si vous ne l'avez pas déjà fait)
ou suivez les actualités sur Facebook
<https://www.facebook.com/mairiedecorrnsac>

**Nouveaux numéros de téléphone
de l'école et de la garderie :**
École : 05 61 81 89 82 / Garderie : 05 61 81 88 15

Mairie de Corronsac
21 chemin de Sémial
31450 Corronsac
05 61 81 91 70
mairie.corronsac@wanadoo.fr
<http://www.corronsac.fr>

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi de 14 h à 18 h
Mercredi de 9 h à 13 h
Jeudi de 14 h à 18 h
Vendredi de 9 h à 13 h

Bulletin municipal de Corronsac

Responsable Publication : Thierry Ouplomb

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Thierry Ouplomb, Isabelle Jouannot, Sylvie Tomanova, Marie-Nathalie Larue, Laurent Tellerain, Pierre Sans, Luc Gillon, Didier David, Joël Chich, Yannick Verkindere

Conception et impression : Imprimerie du Sicoval, Labège. Papier PEFC. © Adobe Stock illustrations page 2 et haut page 9

ÉDITO



MERCI !

C'est d'abord un grand merci que je souhaite vous adresser dans ce premier édito de ce nouveau mandat.

Merci pour la confiance que vous nous avez accordée en nous confiant le pilotage de la commune. C'est avec fierté, beaucoup d'émotion, mais aussi une très grande responsabilité que nous avons pris nos fonctions dans cette période si compliquée pour tous.

Merci à l'équipe sortante, et à Danielle Subiela en particulier, de nous laisser une situation saine et équilibrée que nous nous efforcerons de maintenir tout en développant notre village.

Merci à tous nos soignants, et plus généralement à tous ceux qui ont continué à nous servir en s'exposant aux risques de cette pandémie, je pense, en particulier aux pompiers, policiers et gendarmes, personnels des grandes surfaces ou des services, boulangers et petits commerçants, mais aussi à nos agents municipaux et nos enseignants qui ont œuvré pour maintenir un service de qualité sur site ou à distance.

Merci aux bénévoles, à ceux qui ont fait preuve de solidarité et de dévouement pour aider, veiller sur leurs voisins fragiles, fabriquer et distribuer des masques quand nous en avons besoin. Je suis certain que cette solidarité citoyenne née pendant le confinement perdurera et nous rapprochera encore plus dans le futur.

Merci à vous tous, Corronsacais qui avez respecté ce confinement contraignant, mais nécessaire, désorganisant notre activité économique et dont les conséquences les plus graves sont encore à venir. La trêve estivale nous laisse penser que les choses sont revenues à la normale, mais la notion de normalité n'est plus la même, le virus est toujours là. Gagner contre la pandémie c'est trouver un nouveau rythme pour notre quotidien, pour notre vie à venir.

D'un commun accord avec les associations nous avons pris la difficile décision de ne pas organiser la fête du village cette année. À l'instant où ces lignes partent à l'impression, la situation n'est pas suffisamment rassurante et il n'est clairement pas question de vous faire courir des risques. Nous ne connaissons pas non plus les conditions dans lesquelles se fera la rentrée scolaire, mais nous nous engageons, comme cela a été fait au sortir du confinement, à réunir toutes les précautions nécessaires pour préserver la santé de tous.

Bonne rentrée à tous, restez prudents, respectez les gestes barrières et la distanciation sociale qui restent les meilleurs remèdes pour vous protéger et protéger vos proches de ce virus qui, nous ne le répèterons jamais assez, circule toujours.

Le maire, Thierry Ouplomb



› Le budget 2020

Le 10 mars 2020, peu avant cet épisode inédit de confinement, l'équipe municipale sortante s'est réunie pour un dernier conseil municipal visant à approuver le compte administratif 2019 qui reprend les dépenses et recettes réalisées durant l'année.

Malgré les baisses continues des dotations de l'état et la perte d'une partie des recettes de la taxe d'habitation, les dépenses 2019 ont été contenues, dégagant une épargne nette de 105 856 € qui sera affectée aux dépenses d'investissement futures.

En dépit de ces points positifs, le budget reste un exercice difficile, en particulier lorsque c'est le premier d'une nouvelle mandature, généralement amputée en partie par une période d'élection et tout spécialement cette année par ce terrible virus. Nous avons donc pris le parti de construire un projet raisonnable, reprenant et finalisant les encours initiés par l'équipe précédente comme la Gestion Technique des Bâtiments (GTB) ou la finalisation de la mise à niveau des bâtiments communaux vis-à-vis des normes PMR (projet ADAPT)

Comme par le passé, les dépenses de fonctionnement augmentent au gré de l'inflation que nous nous efforçons de compenser par des économies sur nos dépenses. Il n'est cependant pas question de réduire nos efforts sur les postes concernant l'école qui, avec un effectif en hausse de 10 % (proche de 110 élèves), verra son équipe d'agents renforcée avant la fin de l'année 2020.

Malgré une année en berne en matière d'événements et d'activités, nous avons décidé de maintenir notre dotation aux associations au même niveau qu'en 2019. Nous espérons toutes et tous les voir fonctionner à nouveau et nous proposer de nouvelles activités que nous serons prêts à soutenir humainement et matériellement si nécessaire.

L'investissement sera majoritairement constitué du solde des programmes déjà lancés. Notre réflexion s'orientera par la suite vers l'amélioration de la sécurité sur nos routes, pour lesquelles un programme pluriannuel sera établi, l'équipement de notre école, l'entretien du patrimoine et la préparation de nos futurs projets...

Dans ce contexte, et afin de se préserver de l'inflation et de la baisse des dotations de l'état sans impacter trop fortement les foyers Corronsacais, nous avons voté des augmentations de la fiscalité foncière à hauteur de 4 % pour le bâti et 2 % pour le non bâti.

Investissements 2020	Dépenses	Recettes
Équipement école : informatique, mobilier	6 000,00	600,00
Travaux espaces verts, plantations	4 000,00	
Travaux bâtiments communaux	16 910,00	
Travaux amélioration éclairage public	10 000,00	
SDAN 31 (participation fibre)	191,00	
Panneaux amélioration sécurité voirie	6 000,00	
Accessibilité bâtiments communaux (fin de programme)	7 143,00	19 915,00
Gestion technique des bâtiments communaux (éclairage, chauffage)	24 000,00	16 000,00
Raccordement Enedis appartements mairie	3 122,00	
Matériel espaces verts	4 000,00	
Équipement mairie : informatique, mobilier	3 000,00	900,00
Sécurisation fossé chemin de la mairie	2 000,00	
Frais d'étude projets futurs	3 000,00	
Création colombarium	7 000,00	
Autres équipements divers (extincteurs, école, bat. publics)	2 000,00	
Autres dépenses d'investissement	10 000,00	
Total opérations d'équipement	108 366,00	37 415,00
Remboursement d'emprunts	46 826,00	
Dépenses imprévues	10 000,00	
Total autres dépenses d'investissement	56 826,00	
FCTVA 2018		41 939,00
Taxe d'aménagement		35 000,00
Excédent fonctionnement reporté		76 248,00
Virement depuis la section de fonctionnement		441 968,00
Total autres recettes d'investissement		595 155,00
Total investissements 2020	165 192,00	632 570,00





› Les dépenses de fonctionnement (en €)

- **Charges à caractère général** : dépenses liées à l'entretien des biens de la commune, de la cantine scolaire, aux achats de fournitures, aux factures d'eau, d'électricité, de téléphone et internet...
- **Charges de personnel** : salaires du personnel communal et cotisations associées.
- **Autres charges de gestion courante** : indemnité du maire et des adjoints, subventions versées aux associations, contribution au fonctionnement de l'école de Montbrun-Lauragais, contribution aux syndicats et services départementaux (SDEHG, SDIS...).
- **Charges financières** : intérêts des emprunts
- **Charges exceptionnelles** : principalement les recettes annulées sur l'exercice antérieur (garderie ou cantine).
- **Atténuation de produits** : FPIC (Fonds de Péréquation Inter Communal), attribution de compensation versée au Sicoval (travaux de voirie, dossier d'urbanismes...).

› Les recettes de fonctionnement (en €)

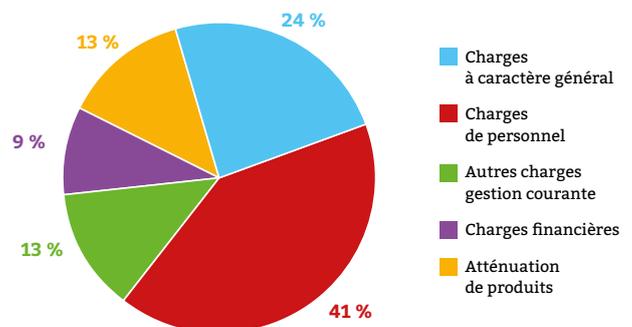
- **Atténuation de charges** : remboursement sur rémunération dans le cadre des contrats d'accompagnement dans l'emploi, remboursement des absences maladie.
- **Produits des services** : recettes de garderie et de cantine.
- **Impôts et taxes** : impôts locaux, dotation versée par le Sicoval à la commune, taxes sur les droits de mutation et cessions de terrain.
- **Dotations et participations** : dotations et compensations versées par l'état, taxe sur les droits de mutation.
- **Autres produits de gestion courante** : loyers des logements communaux et de la salle polyvalente.
- **Produits exceptionnels divers** : prime dans le cadre de travaux d'économie d'énergie.

› Les dépenses et recettes d'investissement (en €)

- **Les dépenses d'investissement** comprennent les opérations d'équipement listées dans le tableau de la page suivante, le remboursement du capital de la dette.
- **Les recettes d'investissement** regroupent les aides et subventions du département, de la région et de l'état, le remboursement d'une partie de la TVA sur les investissements réalisés en 2018 (FCTVA), la taxe d'aménagement. On y retrouve aussi l'autofinancement qui correspond à l'excédent 2019 reporté en investissement.

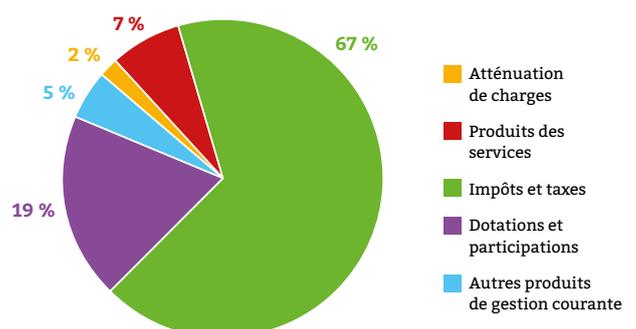
Répartition des dépenses prévues 2020

Charges à caractère général	113 772,00
Charges de personnel	197 470,71
Autres charges gestion courante	63 134,72
Charges financières	41 797,00
Charges exceptionnelles	0,00
Atténuation de produits	60 425,00
Total des dépenses réelles	476 599,43
Virement vers la section d'investissement	441 968,59
Dépenses imprévues	15 000,00
Total des dépenses de fonctionnement	933 568,02



Répartition des recettes prévues 2020

Atténuation de charges	10 000,00
Produits des services	37 207,45
Impôts et taxes	368 933,00
Dotations et participations	103 562,84
Autres produits de gestion courante	28 350,00
Produit exceptionnel divers	0,00
Total des recettes de fonctionnement	548 053,29
Excédent de fonctionnement 2018 reporté	385 514,73
Total des recettes de fonctionnement	933 568,02





› Les commissions communales

Chaque mois, le conseil municipal se réunit pour formaliser le travail préparatoire des différentes commissions communales. Adjointes et conseillers municipaux ont donc tous un rôle primordial dans la restructuration et le développement de la vie communale qui se discute et s'élabore au sein des différentes commissions communales.

APPELS D'OFFRES (OBLIGATOIRE)

Président : Thierry Ouplomb

Membres titulaires :

- Sylvie Tomanova,
- Gérard Barthe de Montméjan,
- Yannick Verkindere.

Membres suppléants :

- Marie-Juliette Barthe,
- Joël Chich,
- Nicolas Roulet.

À la commission d'appel d'offres, nous sommes chargés d'examiner les candidatures et les offres et d'attribuer le marché. Nous disposons du pouvoir de déclarer la procédure infructueuse et devons donner notre avis favorable pour l'engagement d'une procédure négociée.

Le recours à une procédure formelle d'appel d'offres n'est obligatoire que pour les marchés d'un montant supérieur à 230 000 euros HT, ce qui la rend peu active dans notre petite commune, ceci n'empêchant bien entendu pas la mise en compétition pour des marchés très inférieurs !

AFFAIRES SCOLAIRES

Vice-présidente : Isabelle Jouannot

Membres titulaires :

- Marie-Juliette Barthe,
- Nicolas Roulet.

Missions

Le rôle de cette commission est d'étudier et suivre les demandes liées à la vie scolaire.

Nos principales missions sont l'entretien des locaux, la gestion de la cantine et l'organisation de la garderie et des activités périscolaires. Nous veillons à ce que l'école ait les moyens nécessaires à son bon fonctionnement, en établissant des relations étroites avec l'équipe enseignante, afin que les enfants évoluent le mieux possible dans leur scolarité. Nous sommes aussi le point d'entrée de l'équipe municipale pour répondre, dans la mesure de nos possibilités, aux demandes des parents d'élèves.

Projets

Avec un effectif fortement en hausse pour cette année 2020/2021 (108 élèves), nous souhaitons renforcer l'accueil à la cantine avec la présence d'une personne sup-

plémentaire et continuer les activités périscolaires si les mesures sanitaires le permettent.

FINANCE - BUDGET - FISCALITÉ

Président : Thierry Ouplomb

Membres titulaires :

- Isabelle Jouannot,
- Joël Chich,
- Yannick Verkindere.

Missions

La commission finance est en charge de l'élaboration du budget et de sa présentation au conseil pour approbation. Elle est ensuite garante de son exécution et doit restituer une fois l'an le compte administratif faisant office de bilan de l'année écoulée. Très formalisés, ces divers documents de gestion sont visés et validés par la préfecture et la trésorerie générale, attestant de leur conformité aux règles qui s'appliquent aux collectivités locales.

Projets

Contraint par un formalisme administratif et calendrier précis la commission finance n'a pas à proprement parler de projets. Néanmoins, des actions de fond visant à améliorer nos finances seront maintenues.

- Mise ou remise en compétition des contrats de service ou de fourniture d'énergie.
- Demande de renégociation des prêts immobiliers
- Groupement d'achats...

ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

Vice-présidente : Sylvie Tomanova

Membres titulaires :

- Liliane Maurel,
- Brice Grugeon,
- Sébastien Sarda,
- Yannick Verkindere.

Missions

Conservation, protection et développement du patrimoine naturel et culturel de notre village seront notre préoccupation principale. Nous souhaitons mener une gestion écoresponsable de notre bien commun, et veiller à ce que l'impact environnemental de tous nos projets (urbanisme, gestion des bâtis, etc.), soit nul, réduit ou



compensé. Nous souhaitons associer les habitants à cette démarche et les faire participer à divers projets environnementaux.

Projets

- Développer les ECO-projets dans notre village.
- Rénover et développer notre patrimoine communal.
- Mettre en place de bonnes pratiques en matière de protection et d'entretien des espaces naturels.
- Continuer à réduire nos dépenses énergétiques, étude de faisabilité pour une installation d'un équipement photovoltaïque.

RELATIONS AUX ASSOCIATIONS

Vice-président : Joël Chich

Membre titulaire : Luc Jordan

Missions

En relation permanente avec les responsables des différentes associations, nous informerons le conseil municipal de leurs besoins en matière de fonctionnement et d'équipement. Nous établirons les critères d'attribution et étudierons les demandes de subventions.

Nous veillerons à ce que les projets et les demandes concourent à maintenir ou développer le sport et la vie associative sur la commune et à proposer des animations au plus grand nombre.

Projets

La volonté pour les années à venir sera de travailler étroitement avec le tissu associatif local afin d'organiser une manifestation commune pouvant rassembler tous les adhérents et intervenants de l'ensemble des activités d'une part, mais aussi des Corronsacais. Le lien, les échanges étant au centre de nos projets, il nous apparaît important que l'ensemble des acteurs puissent travailler et échanger, afin d'améliorer les conditions de pratique et, pourquoi pas, d'en créer des nouvelles ; l'objectif étant de pouvoir trouver, à Corronsac, une activité adaptée pour chaque génération.

AFFAIRES SOCIALES - SERVICE AUX HABITANTS

Vice-président : Luc Gillon

Membres titulaires :

- Liliane Maurel,
- Stéphane Didier,
- Luc Jordan.

Missions

Avec 200 jeunes de moins de vingt ans et plus de 160 aînés de plus de 60 ans, nous développerons les échanges intergénérationnels avec la participation de tous les habitants. En charge de la politique vers la jeunesse et les aînés nous favoriserons les événements et actions pour tous. Nous relayerons les actions sociales du Sicoval, et des institu-

tions départementales ou régionales en les adaptant. Nous travaillerons en faisant appel à une large participation citoyenne et en collaboration avec les communes du bassin de vie des coteaux.

Projets

- Animer, rendre attractif le cœur du village.
- Faciliter l'accès aux services des habitants.
- Animer le social et favoriser l'entraide.
- Créer un groupe de travail sur la mémoire du village.

COMMUNICATION

Vice-président : Yannick Verkindere

Membres titulaires :

- Sylvie Tomanova,
- Sébastien Sarda.

Missions

Nous informons les habitants sur la vie du village, la gestion et l'animation de la commune à travers les différents supports existants que sont les 3 bulletins annuels « Le Lien de Corronsac » et le site web. Nous accompagnons et incitons les associations et les autres commissions à communiquer sur leurs actions et événements.

Projets

- Mettre en place un bulletin numérique mensuel pour relayer les informations sur un temps court.
- Élaborer un logo et une charte graphique pour doter le village d'une identité visuelle.
- Refondre le site web pour qu'il soit lisible sur tous les appareils connectés.

URBANISME - TRAVAUX COMMUNAUX - VOIRIE BÂTIMENTS

Vice-président : Didier David

Membres titulaires :

- Gérard Barthe de Montméjan,
- Brice Grugeon.

Missions/Projets

- Mener à bien notre PLU et le faire évoluer : révisions, modifications, application et suivi.
- Étudier tous les permis de construire, demandes préalables de travaux, permis d'aménager et certificats d'urbanisme déposés.
- Procéder aux aménagements urbanistiques de la commune suivant les orientations prises au cours du mandat.
- Répertoire et suivre les différents travaux de la commune : voirie, bâtiments communaux, cheminements piétons, chemins de randonnée.
- Assainissements collectifs et individuels. Environnement et ruissellement : réfection des fossés, gestion des eaux pluviales...



› Ma vie **en confinement**

*Nous avons interviewé une élève de Corronsac :
Bonjour, je m'appelle Elena*, j'ai 9 ans et je vais
à l'école de Corronsac.*

Comment s'est passé le confinement pour toi ?

On était tous à la maison. Le matin on faisait école avec mon frère et papa ou maman comme maître/maitresse. Ma vraie maitresse nous envoyait les devoirs à faire chaque jour et elle se connectait avec nous tous les jours par visioconférence. Elle nous faisait de petits cours par internet. Et on lui renvoyait aussi tout le travail qu'on a fait à la maison. Elle nous envoyait des bonus et des défis artistiques, sportifs ou culinaires. J'ai bien aimé les défis art. L'après-midi, mes parents travaillaient et moi et mon frère, on jouait, dehors s'il faisait beau. On a construit pleins de cabanes dans la maison. Si on a fait tous les devoirs le matin, on a eu le droit à un privilège de la journée : un petit dessin animé.

Mais à la fin du confinement, c'était plus dur. J'étais triste, mes copines me manquaient. J'ai pu les voir par visio ou parler un peu par téléphone, mais ce n'est pas pareil.

Tu as peur de Coronavirus ?

Je n'ai pas peur pour moi, mais je m'inquiète beaucoup pour mes grands-parents.

Qu'est-ce qui était le plus dur pour toi pendant le confinement ?

Mes copines me manquaient, la maitresse et l'école aussi. Je n'ai pas aimé de travailler à la maison, parfois j'ai râlé. Avec la maitresse dans la classe, c'est beaucoup mieux ! J'avais hâte de revenir à l'école !



Il y a eu sûrement quelque chose de positif, non ?

De quoi tu as pu profiter ?

C'est vrai. Pour la première fois, j'ai pu faire mon potager. J'ai planté des haricots, des petits pois, des carottes, des fraises, des courges, du romarin et du thym. Les salades ont été mangées par les limaces. J'ai aussi planté des fleurs. J'ai aussi bien profité de l'émission « C'est pas sorcier », c'est rigolo et on y apprend beaucoup de choses.

Tu es revenue à l'école après le 18 mai ? Comment ça s'est passé ? C'était difficile avec les nouvelles règles ?

J'ai pu revenir à l'école qu'une fois par semaine, j'aurais bien aimé y aller plus souvent. Mais c'était quand même chouette. J'ai pu revoir mes copines. Même si les règles étaient différentes que d'habitude et qu'on a été moins nombreux, on s'ennuyait pas, c'était agréable de se retrouver.

Merci pour ton temps..., et je te souhaite de bonnes vacances d'été et une bonne reprise d'école en septembre !

* Le prénom a été changé



› **PEDT** (Projet Éducatif Territorial)

Nous entamons cette année la dernière année du PEDT mis en place par l'ancienne équipe municipale en 2018 pour une durée de 3 ans.



Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons bien évidemment continuer à proposer des activités périscolaires durant la pause méridienne et après la classe aux enfants scolarisés dans notre école.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne sommes malheureusement pas en mesure de proposer un programme bien défini, par rapport aux mesures sanitaires. Nous allons continuer à mettre en place les activités propo-

sées ces dernières années, à savoir, Canal'Art, Sens Actifs, Julien (pour le sport), l'aide aux devoirs...

Nous souhaitons également mettre en place des séances de yoga pour enfants, des activités artistiques et manuelles. Si vous souhaitez participer au développement du PEDT en proposant des activités, nous restons à votre écoute. La commission des affaires scolaires et périscolaires ne manquera pas de vous tenir informés du déroulement de ces animations. Bonne rentrée à tous !

› Les vacances à Sens Actifs !

En juillet, la commune a accueilli deux stages d'été pour les enfants organisés par l'association Sens Actifs : Flow Art et Mini Cocktail sportif. L'objectif principal : s'aérer, se défouler, se reposer, se faire de nouveaux copains, découvrir ou redécouvrir l'art et les classiques du sport ! Encadrés par les animateurs impliqués et dynamiques, les enfants se sont régalez !

Nous attendons déjà avec impatience l'été prochain pour découvrir les nouvelles aventures à Corronsac avec le collectif de Sens Actifs.

Plus d'information sur <http://sensactifs.org/>





› Un nouveau bureau pour le **Sicoval**



Le 10 juillet 2020, et avec plus de trois mois de décalage en raison de la pandémie liée à la Covid 19, les 68 élus communautaires ont élu à leur tour le nouveau bureau du Sicoval pour une durée de 6 ans.

Jacques Oberti, maire d'Ayguevives a été reconduit au poste de président, entouré d'une équipe partiellement renouvelée pour mener à bien la gestion de l'intercommunalité et les projets futurs.

Fort de plus de 1100 agents, regroupant 36 communes pour une population de 77 700 habitants, le Sicoval est un allié de poids pour nos communes en apportant l'expertise et les services que nous ne pouvons développer ou acquérir seuls.

C'est aussi un interlocuteur direct qui vous accompagne sur de nombreux sujets relatifs à la famille (enfance,

emploi, autonomie...), le logement (eau potable, assainissement, déchets...), l'offre de transport, la participation citoyenne, les divertissements (patrimoine, découverte, randonnées...).

Rendez-vous sur www.sicoval.fr pour en savoir plus...

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
RDV obligatoire pour les démarches déchets, eau et assainissement.
65 rue du Chêne Vert, 31670 Labège
Tél. 05 62 24 02 02

Le Bureau du Sicoval



Jacques OBERTI, Président du Sicoval
Maire d'Ayguevives

Les Vice-président-e-s



Bruno CAUBET,
1^{er} vice-président
Finances, budget, achats publics et évaluation des politiques publiques
Maire d'Issus



Dominique SANGAY,
2^e vice-présidente
Urbanisme stratégique et réglementaire
Maire de Pechabou



Christophe LUBAC,
3^e vice-président
Transports, déplacements et mobilités actives
Maire de Ramonville Saint-Agne



Catherine GAVEN,
4^e vice-présidente
Cohésion et innovation sociales, Politique de la ville
Maire de Belbèze-de-Lauragais



Laurent CHERUBIN,
5^e vice-président
Développement et animation économique, tourisme, commerce, artisanat et agriculture
Maire de Labège



Lucía VIDAL,
6^e vice-présidente
Soutien à l'autonomie, accessibilité, et projet territorial de santé
Conseillère municipale de Castanet-Tolosan



Bruno MOGICATO,
7^e vice-président
Aménagement et politique foncière
1^{er} Adjoint au Maire de Lauzerville



Marie-Pierre DOSTE,
8^e vice-présidente
Politiques éducatives et Enfance
1^{re} adjointe au Maire de Ramonville Saint-Agne



Pierre LATTARD,
9^e vice-président
Eau potable et assainissement
Maire de Pouze



Laurent FOREST,
10^e vice-président
Espaces naturels, eaux pluviales urbaines, milieux aquatiques et prévention des inondations
Maire de Montgiscard



Patrice ARSEGUÉL,
11^e vice-président
Administration générale et ressources humaines
Maire d'Odars



Dominique LAGARDE,
12^e vice-président
Travaux, voirie et patrimoine bâti
Maire d'Auzerville-Tolosane



Pascal CHICOT,
13^e vice-président
Biodiversité, transition énergétique et projet alimentaire de territoire.
Conseiller municipal de Castanet-Tolosan



Jacques SÉGÉRIC,
14^e vice-président
Politique du Logement
Maire de Vigoulet-Auzil

Les Membres associé-e-s



Karine ROVIRA,
1^{er} membre associée
Animation jeunesse, jeunes adultes, solidarités internationales
Adjointe au Maire de Labège



Xavier ESPIC,
2^e membre associé
Participation citoyenne, Gouvernance
Maire d'Aureville



Christine GALVANI,
3^e membre associée
Petite enfance
Maire de Pompertuzat



Aurélien EVANNO,
4^e membre associé
Emploi, Formation
1^{er} Adjoint au Maire de Montlaur



Didier BELAIR,
5^e membre associé
Gestion de la relation à la population, Mutualisation
Maire de Pechbusque



Olivier CAPELLE,
6^e membre associé
Prévention et CISPD
Maire de Fourquevaux



Dominique MARTY,
7^e membre associé
Transformation numérique
1^{er} Adjoint au Maire de Belberaud



Xavier NORMAND,
8^e membre associé
Représentant du Sicoval : collecte, traitement et valorisation des déchets
Maire de Castanet-Tolosan



Pablo ARCE,
9^e membre associé
Représentant du Sicoval : accueil des gens du voyage
Adjoint au Maire de Ramonville Saint-Agne



Jean-François ROUSSEL,
10^e membre associé
Maire de Bazège



› Merci **Damien**

Né à Corronsac, enfant du village, Damien Reynaud est parti.

Soucieux du bien-être de son prochain, toujours à l'écoute, il a toujours œuvré pour la commune et ses habitants.

Déjà à 15 ans, il organisait des sorties, des animations, des soirées de la section jeune du Foyer Rural.

Ses obligations professionnelles, l'emmèneront quelque temps hors de Corronsac. Mais il n'avait que la hâte d'y revenir. C'est ce qu'il fit.

Dès son retour, il s'investit en tant que délégué des parents d'élèves, mais aussi en 2014 en tant que conseiller municipal afin d'améliorer le quotidien des administrés de la commune.

Notre village, il le voulait à son image, gai, chaleureux. Et c'est tout naturellement qu'il devint président du comité des fêtes où il insuffla une nouvelle dynamique.

Fédérateur, d'une motivation sans faille, altruiste, à l'écoute, il organisa avec les membres du comité plusieurs événements festifs ces dernières années avec succès, tels que la soirée Super Heroes Party, Karaoke Night, et bien d'autres encore, moments de convivialité de notre belle commune.



Malgré l'annulation de la fête du village 2020, il aurait eu à cœur d'organiser une belle et grande fête pour vous tous, et bien certainement encore d'autres. Mais la maladie l'a emporté.

Le comité des fêtes te rendra hommage en organisant une fête inoubliable pour 2021.

Merci, Damien, pour ton dévouement pour la commune, tous ceux qui te connaissaient regrettent ta disparition, car tu aurais sûrement fait encore plus, beaucoup plus pour notre beau village.

Laurent Tellerain



› Adieu **Marius!**

Marius Pradel nous a quittés le 7 juin 2020 dans sa 90^e année.

Enfant de Corronsac, il ne s'en était éloigné que pour son travail au Domaine de Candie où il avait installé sa famille.

Fidèle à ses racines et à ses copains de toujours, avec son épouse Marguerite, il est revenu à la retraite dans la maison construite par son grand-père à l'entrée de la place de la Mairie.

Ils y coulèrent de belles années, occupés par un beau jardin, Marius aimait tant les fleurs... Il était actif au niveau du village, un temps carillonneur; actif aussi au club des Aînés pour les sorties et les bons moments à partager.

Aux premières loges pour tous les événements organisés, il était toujours là pour aider au montage, rendre service, dépanner pour tout ce qui faisait défaut. En bref, sa gentillesse lui a valu la sympathie de tous et de toutes les générations. Il avait toujours un sourire, un mot gentil, et c'était tellement touchant de voir les enfants sur le chemin de l'école venir le saluer et l'embrasser.

Marius était un homme profondément bon, le père adoré de deux filles, heureux grand-père et fier de son nouveau grade d'arrière-grand-père.

Nous ne croiserons plus son sourire, mais nous ne l'oublierons pas!

Pierre Sans



› Annulation de la fête du village

Après la fête du village 2019 qui s'est déroulée sous les meilleurs auspices, le comité des fêtes vous avait proposé sa Super Heroes Party le samedi 23 novembre dernier.

C'est dans une folle ambiance années 80/90 que beaucoup d'entre vous ont répondu présents, et nous vous en remercions.

Pour la suite des activités de 2020, le comité des fêtes avait prévu de vous faire vibrer au son de musiques irlandaises autour de plusieurs sortes de bières, d'un Fish and chips concocté par nos soins le 14 mars dernier. Malheureusement, l'épidémie de COVID-19 nous en a tous privés. Et ce n'est pas la seule fête que nous sommes contraints d'annuler.

En effet, à vous tous, amoureux de notre fête du village, la recrudescence de cas de coronavirus, les protocoles et gestes barrières à mettre en place pour l'organisation d'événement public, nous ont décidé, après mûre réflexion et avec grande tristesse, à ne pas maintenir la fête du village qui devait avoir lieu du 10 au 13 septembre 2020.

L'organisation du Old Cars Show #2 est également annulée. Ce n'est pas non plus cette année que nous pourrions contempler de superbes véhicules anciens.



Croyez bien que nous regrettons cette situation et que notre motivation à faire vivre notre village autour d'événements festifs reste intacte.

Nous nous concentrons d'ores et déjà à l'organisation de manifestations dans le courant de l'année 2021 en espérant un retour à la normale et des règles sanitaires assouplies.

Nous sommes conscients que la fête du village reste un moment important pour notre communauté. Soyez certain que nous mettrons les bouchées doubles pour vous proposer une fête inoubliable en septembre 2021.



› Le marché de Corronsac

Chers voisins,

Nous espérons que vous avez bien profité du service rendu par les commerçants de notre marché avec leurs livraisons pendant le confinement et pendant l'été, et leur présence sur le marché qui assurait des conditions de courses plus agréables que les centres commerciaux. J'espère que vous y reprendrez vos habitudes à la rentrée, pour des courses zéro déchet, variées et équilibrées.

Notre boucher Yannick prépare viandes et charcuteries, et peut approvisionner les viandes qui vous intéressent (magrets, brochettes, autres commandes) d'une semaine sur l'autre.



Nos traiteurs Julien, Cossi-Cossa et Amar assurent vos dîners avec leurs plats, poulets rôtis et garnitures, fatayas. Notre volailler Svetlana propose poulets entiers et découpes (ailerons, cuisses, blancs). Notre fromager Saliba fournit fromages, crèmerie et œufs.

Notre nouveau primeur fait du bio et du local, et a un site internet pat-primeur.com qui vous permet de faire vos menus à l'avance.



Notre épicière présente tout le vrac : amenez vos bocaux pour vous servir en riz, café, noisettes et autres légumes et fruits secs.

Et notre pizzaiolo Toulou'zen gère vos repas du mercredi soir.



Et surtout, avec toutes les précautions nécessaires, mais dans un esprit festif, nous vous proposons de tous nous retrouver à la rentrée, le mercredi 2 septembre pour une joyeuse guinguette. Amenez vos couverts et achetez de quoi dîner sur place aux commerçants (une pizza, une assiette traiteur, des radis, ce que vous voulez...). Nous vous offrons l'apéritif, nous mettons des tables à votre disposition.



Nous vous offrons une soirée musicale animée par Guitar's Law, groupe acoustique de musique folklorique, composée de musiciens de nos coteaux. Ils seront présents à partir de 19 h.

Si le temps est mauvais (grosse pluie d'orage) le concert sera reporté la semaine suivante.

› Corronsac Bien Vivre Ensemble

Chers voisins,

Si toutes nos activités ont été annulées depuis début mars, nous vous invitons à nous recontacter si vous voulez en 2021 nous rejoindre pour faire vivre le salon du livre, la fête de la musique et les jeux intervillages. Mais avant ça, c'est avec plaisir que nous nous sommes associés aux « Coteaux aux côtés d'Élodie » pour confectionner des masques qui ont ensuite été distribués un par famille aux habitants du village. L'esprit d'échange et de partage parmi les bénévoles nous a confortés pour continuer nos actions. Le salon du livre du 8 novembre est assez compromis pour l'instant, car il est en intérieur et rencontre un tel succès que normalement les exposants sont très proches les uns des autres. Nous le remplacerons éventuellement par un concours photo ouvert à tous les habitants sur le thème « les plus beaux coins de notre village ». Les photos seraient exposées en extérieur le mercredi soir et nous vous inviterons à voter pour votre photo préférée. Le gagnant se verra remettre un panier garni du marché.



› Inviter la nature chez vous, elle vous le rendra mille fois

Depuis toujours l'homme a modifié son environnement naturel en transformant les territoires pour ses besoins. Le paysage dans lequel nous vivons est le résultat des aménagements et des usages qui, de plus, ont fortement évolué au cours de XX^e siècle. Ils ont été bénéfiques pour le développement de nos sociétés, mais on commence à découvrir le prix à payer. 40 % des espèces d'insectes sont en déclin, et 5 à 8 % de la production agricole mondiale serait en péril du fait de la disparition des insectes pollinisateurs. 22 % des oiseaux communs ont disparu en France métropolitaine entre 1989 et 2017 (-33 % dans les milieux agricoles, -30 % dans les milieux bâtis et -3 % dans les milieux forestiers). De même, 38 % des chauves-souris ont disparu entre 2006 et 2016. Beaucoup d'espèces sont menacées d'extinction quand d'autres, souvent exotiques, prolifèrent fortement. La crise d'extinction massive des animaux et des plantes en cours est la plus importante depuis la disparition des dinosaures, il y a environ 65 millions d'années. Air, eau, sol, faune et flore, toutes les composantes indispensables à notre vie sont en fait touchées. L'équilibre de la nature est fortement perturbé, s'accélère et devient une importante menace pour l'homme. Personne n'ignore de nos jours que les scientifiques ont établi plusieurs scénarios d'évolution climatique. Ils sont unanimes pour prédire une augmentation de la température globale, plus ou moins importante, en fonction de l'ampleur des mesures que la société engagera dans les prochaines années pour limiter les rejets de gaz à effet de serre. Quelle que soit la trajectoire qui sera prise, des changements à court terme sont inéluctables. D'ici 2050 nous serons tous confrontés à des chaleurs extrêmes, de fortes précipitations, des sécheresses à répétition, des pertes sur les cultures, à l'érosion des sols... Combinée aux services que la nature nous offre, déjà dégradés par nos activités, la société humaine devient extrêmement fragile.

Le prix à payer, finalement, risque d'être lourd. Ces dérèglements de la nature, que nous vivons déjà, nos enfants en souffriront encore plus. Il est de notre devoir d'agir, de modifier notre style de vie et notre perception de l'environnement. Changeons de cap! Essayons de mieux nous adapter et vivre avec la nature plutôt que de la dominer. De multiples solutions qui visent à nous réconcilier avec la nature existent déjà. Il ne reste plus qu'à choisir d'en réaliser certaines. Pour cela, nous avons besoin de l'engagement de toutes et tous, réunis autour de petits et grands projets à Corronsac afin de limiter l'intensité et l'impact des changements à venir.

Il est temps d'agir, pour nous et pour les générations futures ! Allons-y!



› L'élagage et la sécurité

LES RESPONSABILITÉS

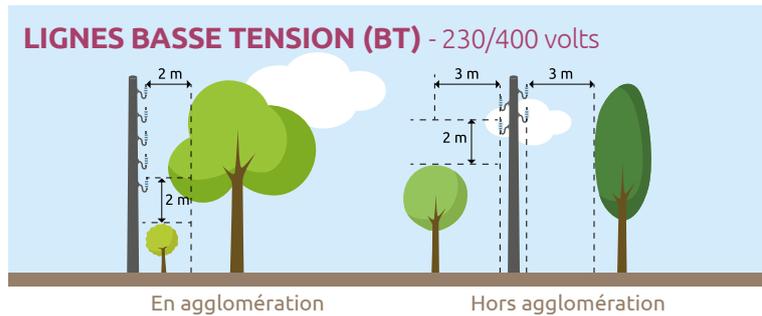
Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact au préalable avec Enedis par l'envoi d'une déclaration de projet de travaux sur : www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr.

LES DISTANCES DE SÉCURITÉ

Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (schéma des distances à la construction ci-contre).



LES CONSEILS

- Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
- Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.
- Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes propriétaires.

Source ENEDIS : www.enedis.fr/l-elagage-et-la-securite

› Entretien des haies et brûlage des déchets

Chaque propriétaire est tenu d'entretenir sa haie afin de ne pas gêner son voisin, obstruer un passage ou un trottoir, constituer un obstacle ou surtout porter atteinte à la visibilité nécessaire à la sécurité de la circulation.

Les haies et les arbres plantés en bordure des propriétés ne doivent pas empiéter sur la voie publique. Cela peut être préjudiciable à la circulation des piétons, en les obligeant à marcher sur la chaussée, mais aussi être une difficulté pour les conducteurs de véhicules qui ne disposent plus d'une visibilité suffisante pour circuler en toute sécurité. L'entretien de la végétation est une obligation réglementaire qui impose de faire élaguer ou tiller à l'aplomb de la limite de propriété avec la voirie.

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

LE SAVIEZ-VOUS ? Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011 et dans l'arrêté municipal 2016/11.

Au-delà des troubles de voisinage, nuisances olfactives, fumées, ou des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre

émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement.

Les déchèteries de Labège, Montgiscard et Ramonville-Saint-Agne prennent en charge les déchets végétaux des habitants du Sicoval.

En France, 48 000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de 2800 en Occitanie.
(Source : Santé publique France, 2016)

Le brûlage de 50 KG de déchets verts produit autant de particules que :

- 13 000 KM parcourus par un véhicule diesel récent ;
- 14 000 KM parcourus par un véhicule essence récent ;
- SEMAINES de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante...
- 3 JOURS de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

(Source : selon une étude menée par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes 2017)



› Rappel relatif aux **travaux de bricolage et de jardinage**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.



› **Numéros d'urgence**

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Urgence européen : 112

Urgences pour personnes sourdes ou malentendantes : 114

Centre anti poison Toulouse : 05 61 77 74 47

Allo Docteur : 3966

Pharmacie de garde : 3237

Standard Hôpitaux de Toulouse : 05 61 77 22 33

Pharmacie de nuit, 76 allées Jean-Jaurès, Toulouse
05 61 62 38 05

Autres numéros d'urgences :

Sécurité /Dépannage ENEDIS : 09 726 750 31

ENEDIS : <http://www.enedis.fr/>

Services du Sicoval :

Assainissement et eau potable :

n° d'urgence unique : 05 62 24 76 91

Service relation aux usagers : 0805 400 605

Enfance, drogues...

Enfants disparus : 116000

Enfance maltraitée : 119 ou 0800 054 141

Drogues, alcool, tabac info service : 113

SIDA info service : 0800 31 08 00

Violences intra familiales

Violence Femmes info : 3919 (anonyme et gratuit)

Association de promotion des initiatives

autonomes des femmes (APIAF) : 05 62 73 72 62

Maison des solidarités du Conseil départemental :

05 62 71 91 80